

Le sort du Québec n'a pas ouvert les yeux des Français sur ce qui les attend avec l'UE ?

écrit par Luc Pharand | 28 mars 2020



Aussitôt que l'on prononce le mot « Canada », les Français entrent en état cataleptique :

« Ah... les montagnes!
Ah... Les lacs!
Ah... Les animaux sauvages! »

Les lacs, les montagnes et les animaux sauvages ne sont pas un programme politique!

L'État canadien s'est doté d'une constitution multiculturelle en novembre 1981 à l'occasion de la Nuit des longs couteaux, en l'absence et sans l'accord de l'État québécois. Cette constitution canadienne représente un crime politique haineux à l'encontre de l'humanité québécoise. Elle est illégitime au Québec.

La constitution de l'État canadien est un programme

politique qui transforme en une structure post-nationale un état fondé en 1867 sur le principe de deux peuples fondateurs, les Anglais et les Français.

La constitution multiculturelle de l'État canadien programme toutes les institutions, systèmes et sous-systèmes dudit État. Ils appliquent ensemble, tous les jours, fériés ou non, jour et nuit, la multiculturalisation de la société canadienne et, partant, de la société québécoise qui en fait encore partie.

Le but est de verrouiller l'espace géo-politique du Canada pour qu'il n'y ait plus jamais, au grand jamais, de risque de souveraineté du Québec, de risque de partition du territoire canadien.

Les actions de l'État canadien et de son establishment dans les provinces ont franchi depuis longtemps les limites du cadre démocratique. Politiquement, les Canadiens ne se comportent pas comme des adversaires politiques mais comme des ennemis des Québécois.

L'État canadien a imposé l'interdiction de la langue française dès après la création officielle du Canada en 1867. Ils ont pendu Louis Riel en 1865: il a fondé la province du Manitoba!

.

L'État canadien a occupé militairement le Québec en 1970. Ils ont emprisonné 500 militants souverainistes pendant des semaines, certains pendant des mois. Par la même occasion la police a volé les listes de membres du Parti Québécois et, depuis cinquante ans, les organes de surveillance de l'État canadien scannent les commentaires politiques.

En 1995, l'État canadien a naturalisé des dizaines de milliers d'immigrants dans la hâte avant le référendum sur la souveraineté. Il a par la même occasion investi des

sommes colossales en propagande anti-souveraineté du Québec avec les impôts perçus auprès des Québécois.

En 2000, le parlement canadien a adopté la « Clarity Act » présenté par Stéphane Dion, la Loi dite sur la « Clarté ». Par le moyen de cette loi l'État canadien s'interdit la reconnaissance des résultats positif d'un référendum à l'occasion duquel la population québécoise affirmerait sa souveraineté. Stéphane Dion a été parachuté par l'État canadien à l'Union-Européenne.

L'État canadien impose depuis quatre ans une invasion migratoire massive à raison de 1 million d'immigrants par trois ans, ce qui constitue une forme d'occupation néo-coloniale.

.

Si les Français avaient regardé sans suffisance ce qui se passe de ce côté-ci de l'Atlantique depuis cinquante ans, ils ne seraient peut-être pas entrés volontairement dans le piège de l'UE qui considère l'État français comme un sous-traitant peuplé de subordonnés.

Dans ces conditions, on parlera un jour du « problème français » comme on parle du « problème Noir » aux États-Unis. Le « problème Noir » est l'équivalent canadien du « What does Québec want? » depuis soixante ans puisque la nation québécoise est un problème pour le Canada. L'État canadien a trouvé dans sa constitution multiculturelle illégitime de 1981 la solution au « problème québécois ». Stéphane Dion trouvera-t-il une solution au « problème français » en devenir ?

Depuis 1760, le régime colonial Anglais nous a imposé cinq constitutions pour nous assimiler. Alors, vu d'ici, l'assimilation de la France est programmée par l'UE tout comme l'assimilation du Québec est programmée par l'État

canadien. C'est écrit dans le ciel. Ce sont deux structures post-nationales mondialistes.

Il est dommage que les deux cultures ne communiquent pas davantage sur un sujet aussi vital.

« Mais, mais , mais... et les montagnes et les lacs et les animaux sauvages..? »